

Appel du Collectif 59 Saint Just

« Il y a une loi avant les lois : pour venir en aide à un humain sans toit, sans pain, privé de soins, il faut braver toutes les lois. » Abbé Pierre

Les communautés Emmaüs ont choisi de célébrer l'engagement de l'Abbé Pierre le jour anniversaire de sa mort, le **mardi 22 janvier à midi au squat du 59 avenue de Saint Just**.

Le collectif 59 Saint Just rappelle que cette occupation a été décidée pour exiger l'hébergement digne et pérenne des mineur.e.s isolé.e.s exilé.e.s et des demandeurs d'asile à la rue. En effet, les lois de protection de l'enfance et des personnes vulnérables ne sont pas respectées par les pouvoirs publics concernés. Le collectif 59 Saint Just, composé de solidaires de tous âges, de tous horizons et de toutes convictions, vous invite à cette occasion à venir rencontrer les habitant.e.s du squat et à soutenir leurs revendications légitimes :

- Ouverture d'au minimum cent places d'hébergement d'urgence pour toute personne qui se déclare mineur.e isolé.e
- Ouverture de places en maison d'enfant pour prendre en charge les mineur.e.s dès l'obtention de l'ordonnance de protection du juge des enfants
- L'hébergement inconditionnel des demandeurs d'asile.

En l'absence de réponses concrètes du département et de la préfecture après un mois d'occupation, venez nous retrouver **mardi 22 Janvier à midi pour partager le repas offert par Emmaüs** et pour signifier avec nous notre détermination à faire respecter les droits élémentaires de toute personne et notre refus d'une politique migratoire raciste et xénophobe.

contact au 07 53 42 32 75